



Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) Pour prendre une décision éclairée

Les tests Pap périodiques et le vaccin contre le VPH peuvent vous aider à prévenir le cancer du col de l'utérus

Qu'est-ce que le virus du papillome humain (VPH)?

- Le VPH est une famille de virus très courants que l'on retrouve chez les hommes et chez les femmes, et qui comprend plus de 100 types ou souches.
- La majorité des infections provoquées par le VPH disparaissent d'elles mêmes.
- Certains types de VPH peuvent provoquer le cancer du col de l'utérus si ces infections ne sont pas décelées et traitées.
- D'autres types de VPH peuvent être à l'origine de verrues ordinaires ou génitales, mais ils provoquent rarement un cancer.
- Le VPH peut également provoquer des cancers moins courants, par exemple du pénis, de la vulve, de l'anus, de la bouche, etc.
- Le VPH est généralement transmis entre deux personnes, habituellement pendant les activités sexuelles qui entraînent un contact cutané.
- Le VPH se retrouve le plus souvent dans les organes génitaux ou à proximité (pénis, vagin, anus, etc.)

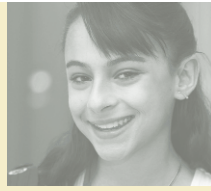
Si je reçois un vaccin contre le VPH, devrais je quand même passer des tests Pap?

- OUI, il importe de *continuer de passer des tests Pap* après avoir reçu le vaccin.
- Le vaccin contre le VPH *ne remplace pas* les tests Pap, mais il offre un nouveau choix important pour prévenir les infections persistantes par le VPH qui peuvent provoquer un cancer du col de l'utérus.
- Même si vous avez été vaccinée, vous devez commencer à passer des tests Pap périodiques dans les trois années suivant vos premières activités sexuelles.

Qu'est-ce que le vaccin contre le VPH?

En juillet 2006, Santé Canada a autorisé le vaccin Gardasil^{MD} pour les femmes de 9 à 26 ans. Ce vaccin assure une protection contre quatre des nombreux types de VPH.

Avantages	Limites
Le vaccin contre le VPH constitue un progrès important dans la prévention des infections par le VPH et des verrues génitales.	Le vaccin ne remplace pas les tests Pap.
S'il est reçu avant une exposition possible au VPH lors de contacts sexuels, le vaccin assure une protection contre deux des nombreux types de VPH à risques élevés (16 et 18), qui sont responsables de 70 % des cas de cancer du col de l'utérus.	Il n'offre pas de protection contre les infections provoquées par d'autres types de VPH à risques élevés qui peuvent également provoquer le cancer du col de l'utérus.
Le vaccin assure une protection contre deux des types de VPH à faibles risques (6 et 11) qui sont associés à 90 % des verrues génitales.	Il n'assure pas de protection contre les infections par les autres types de VPH à faibles risques.
De façon idéale, le vaccin est administré avant les premières activités sexuelles, mais il peut également l'être par la suite étant donné que les femmes sont rarement infectées par tous les quatre types de VPH compris dans le vaccin.	Le vaccin n'assure pas de protection aux femmes qui sont déjà infectées par les quatre types de VPH compris dans le vaccin.
Le vaccin assure une protection pendant au moins cinq ans.	Un vaccin de rappel peut être nécessaire pour assurer une protection après cinq ans.
Le vaccin est sans danger et bien toléré. Quelques effets secondaires ont été signalés, p. ex. des douleurs légères, une rougeur, des démangeaisons ou un gonflement à l'endroit où le vaccin a été administré.	Dans de rares cas, d'autres effets secondaires peuvent apparaître : <ul style="list-style-type: none"> • maux de tête, fièvre, nausées ou gonflement de la gorge et des voies nasales • spasmes dans la gorge, inflammation ou infection du tractus gastro intestinal, gonflement des glandes, hypertension artérielle, hémorragie vaginale ou réduction des mouvements du bras où le vaccin a été administré • réactions allergiques, notamment respiration difficile, urticaire et éruptions cutanées
Le vaccin est administré par injection dans un bras, et un médecin ou une infirmière peut facilement le faire.	Vous devez recevoir les trois doses nécessaires pour être entièrement protégée.
Le vaccin ne peut provoquer une infection par le VPH. Le vaccin ne contient pas de matière vivante ni le VPH; il comporte des particules analogues aux virus.	



Qui devrait recevoir le vaccin contre le VPH?

- Le vaccin offre la meilleure protection s'il est administré entre 9 et 13 ans, avant les expositions possibles au VPH lors des contacts sexuels.
- Les femmes peuvent en profiter jusqu'à 26 ans, même si elles sont déjà actives sexuellement, étant donné qu'elles n'ont peut-être pas d'infection par le VPH et qu'il est peu probable qu'elles aient été infectées par les quatre types de VPH compris dans le vaccin.
- Si vous êtes une adolescente, parlez à vos parents et à votre médecin de famille de cette décision.
- Si vous pensez que le vaccin est un bon choix pour vous, parlez-en à votre médecin.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin contre le VPH?

- L'administration du vaccin contre le VPH *n'est pas recommandée* pendant la grossesse.
- Les personnes allergiques aux levures ou aux ingrédients du vaccin (sulfate hydroxyl phosphate d'aluminium, chlorure de sodium, L histidine, polysorbate 80, borate de sodium) ne devraient pas recevoir le vaccin.
- Le vaccin n'est pas autorisé pour les femmes de plus de 26 ans ou de moins de 9 ans.
- Il n'y a pas encore de données disponibles sur l'administration du vaccin contre le VPH aux hommes.
- Les données sont limitées touchant la coadministration de ce vaccin avec d'autres vaccins.

Comment ma fille ou moi-même, pouvons-nous recevoir le vaccin?

- À compter de l'année scolaire 2007, l'Ontario a intégré le vaccin contre le VPH au programme volontaire d'immunisation scolaire pour les filles de 8^e année. Les filles qui ont déjà reçu le vaccin contre le VPH ne devraient pas être vaccinées à nouveau.
- À l'heure actuelle, toutes les personnes doivent payer le vaccin, qui peut être administré dans les bureaux des médecins, les cliniques communautaires ou les cliniques de santé sexuelle.

- Au Canada, le vaccin coûte environ 400 - 500 \$ pour les trois doses. Certains régimes d'assurance santé complémentaire peuvent couvrir ces frais.
- Certains bureaux de santé publique administrent le vaccin contre le VPH au public contre des frais.

Il importe de continuer de passer périodiquement des tests Pap, étant donné que le vaccin n'offre pas de protection contre tous les types de VPH.

- Les tests Pap périodiques peuvent prévenir presque tous les cas de cancer du col de l'utérus.
- Les tests Pap permettent de déceler les transformations du col de l'utérus qui peuvent entraîner un cancer si elles ne sont pas traitées.
- Chaque semaine en Ontario, 10 femmes reçoivent un diagnostic de cancer du col de l'utérus et trois décèdent de cette maladie; il s'agit du 10^e cancer le plus fréquent.
- Chaque année, environ 55 000 femmes en Ontario ont des résultats anormaux après un test Pap.
- Environ 5 600 femmes en Ontario ont présentement un diagnostic de cancer du col de l'utérus.
- *La principale raison pour laquelle les femmes continuent de décéder par suite d'un cancer du col de l'utérus est qu'elles n'ont jamais passé de test Pap ou en ont passé rarement.*

Comment puis-je avoir plus d'informations?

- Gouvernement de l'Ontario
www.hpvontario.ca
ou téléphonez à la ligne INFO : 1 866 559 4598
- Comité consultatif national de l'immunisation
<http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/07pdf/acs33-02.pdf>
- Société des obstétriciens et gynécologues du Canada
<http://www.hpvinfos.ca/hpvinfos.html>
- Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC)
<http://www.cdc.gov/vaccines/vpd-vac/hpv/default.htm>

D'autres renseignements à propos du VPH, du cancer du col de l'utérus et du dépistage sont disponibles sur le site web du PODCCU
http://www.cancercare.on.ca/index_cervicalScreening.htm